



Référence communale : 2025/03/832

AVIS D'ABATTAGE

Décision du 17 mars 2025

Affichage au pilier public : du 28 mars 2025 au 27 avril 2025

Nature des travaux et description de l'ouvrage	Abattages de 10 arbres (saules et aulnes)
Parcelle(s)	85
Situation	parking
Propriétaire	BOBST SA
Adresse	En Faraz
Auteur des plans	-
Demande de dérogation	-
Particularité	Arbres secs – attaqués par des insectes phytophages – plantations compensatoires

Mex, le 27 mars 2025

Le greffe municipal

Le dossier peut être consulté aux heures d'ouverture du guichet de l'administration communale.

Remarque:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (Av. Eugène-Rambert 15, 104 Lausanne). Ce recours doit être déposé durant les 30 jours dès la date d'affichage de cet avis.